



Editorial

En 2006, les services de l'État, associés à ceux du Conseil général, ont publié un premier profil environnemental, révélateur à la fois de l'exceptionnelle richesse du patrimoine naturel de la Gironde et des pressions auxquelles ce territoire est soumis. Ce portrait méritait d'être actualisé, à la fois pour répondre aux enjeux locaux de suivi et de gestion de l'environnement mais aussi pour intégrer les objectifs nationaux de la loi « d'engagement national pour l'environnement » (loi ENE, juillet 2010).

Dans ce cadre, de nouveaux enjeux ont pu être intégrés, et confortent ainsi l'intérêt de ce document, qui a le mérite de formaliser une connaissance commune de plus en plus fine des territoires girondins. Le partage de l'information et des enjeux avec l'ensemble des acteurs concernés, publics ou privés, a été un souci constant pour la révision de ce profil environnemental. Que l'ensemble des contributeurs soient remerciés.

Le profil environnemental révisé permet aujourd'hui de construire un lien visible avec l'ensemble des outils innovants impulsés par la loi ENE : le schéma régional de cohérence écologique et les trames vertes et bleues, le schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie et les plans climat énergie territoriaux, le plan départemental de gestion de déchets ou le plan régional santé environnement.

Au-delà de cette coordination, le profil pourra également être utile au dispositif de suivi des résultats des documents d'urbanisme. Le tableau de bord, avec ses indicateurs liés aux différentes thématiques abordées, comme l'eau, la biodiversité, l'énergie, les risques ou la pollution, sera évidemment précieux pour fournir un cadrage au niveau départemental.

Ce qui est déjà fait représente beaucoup mais il reste encore énormément à faire. De nombreux observatoires sont en construction afin de mieux identifier les forces et les faiblesses de notre environnement et de suivre leurs évolutions. Ces nouvelles démarches ne vont pas pour autant sanctuariser l'ensemble de nos espaces naturels, agricoles et forestiers, qui restent au cœur de l'économie de notre territoire. Apprendre à mieux gérer nos ressources naturelles de façon durable, c'est garder la possibilité d'équilibrer les approches environnementales, sociales et économiques.

Michel Delpuech
Préfet de la région Aquitaine
Préfet de la Gironde



Un profil environnemental Pour qui ? Pourquoi ? Comment ?

Le profil environnemental de la Gironde constitue un cadre de référence pour l'évaluation environnementale des politiques publiques, notamment celle des documents d'urbanisme. Il doit permettre une meilleure intégration de l'environnement et du développement durable dans les actions conduites au niveau des territoires.

Le profil contient :

- un diagnostic environnemental du département et des grands territoires des Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT) sur les dimensions environnementales de la biodiversité, des ressources naturelles, des pollutions, des risques, du paysage et du patrimoine.

- des enjeux environnementaux à l'échelle du département, définis par thématiques environnementales. Ils découlent de la comparaison entre l'état initial de l'environnement, les dynamiques observées et les objectifs de référence.

- des actions pour chaque enjeu environnemental, qui vont permettre d'améliorer les pratiques, de mieux anticiper et prévenir les dommages éventuels et de mieux les intégrer dans les documents d'urbanisme. L'ensemble de ces actions ne prétend pas à l'exhaustivité. Certaines sont très opérationnelles, d'autres plus emblématiques ou stratégiques mais, dans tous les cas, elles sont prioritaires.

- des indicateurs de suivi pour la mise en oeuvre de certaines actions. Un tableau de bord les réunit en signalant leur source et leur fréquence. La plupart sont aujourd'hui renseignés par différents services. Le point fort de ce profil est de les rassembler en offrant un cadrage départemental au dispositif de suivi des SCOT (art. L122-13 du code de l'urbanisme) et des PLU (art. L123-12-2 du code de l'urbanisme).



Contacts

L'intégralité du Profil environnemental de la Gironde est téléchargeable sur les sites suivants :

DREAL AQUITAINE
www.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/

Préfecture de la Gironde
www.gironde.gouv.fr/

Réalisation
Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde
Cité administrative
BP 90 - 33090 BORDEAUX Cedex
Tél : 05 56 24 933 033
ddtm@gironde.gouv.fr

Avec le concours de la
Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement d'Aquitaine
Cité administrative - Rue Jules Ferry - Boîte 55
33090 Bordeaux cedex
Tél : 05 56 24 88 22
DREAL-Aquitaine@developpement-durable.gouv.fr

Préfecture de la Gironde
2 Esplanade Charles de Gaulle
33077 Bordeaux Cedex
Tél : 05 56 90 60 60

Profil environnemental de la Gironde



Les grands atouts de la Gironde

Avec une superficie de 10 725 km², la Gironde est le plus grand département de France métropolitaine. L'essentiel de ses paysages s'est forgé autour de la forte présence de l'eau. En plus des 126 km de côtes qui s'ouvrent sur l'océan Atlantique entre la pointe du Verdon et le département des Landes, la Gironde possède le plus vaste estuaire d'Europe (600 km²) né de la confluence des fleuves de la Garonne et de la Dordogne, mais aussi un réseau dense de cours d'eau, de crastes, d'esteys, de lacs ou de zones humides.

La Gironde est aussi un vaste territoire forestier (47 % du territoire), le 4^{ème} de France et le 2^{ème} d'Aquitaine derrière celui des Landes. La forêt de pins maritimes s'étend principalement à l'ouest de la Garonne et les feuillus à l'est. La vigne, de renommée mondiale, implantée le plus souvent sur les coteaux, domine la partie Est du territoire et tient un rôle majeur dans l'économie du département.

Le département, situé sur un axe migratoire pour les oiseaux, abrite également de nombreuses espèces remarquables : vison d'Europe, loutre, poissons migrateurs...

Forte de ses atouts, la Gironde compte bien défendre son identité, la diversité de ses paysages, la richesse de ses milieux naturels et son cadre de vie qui la rendent particulièrement attractive. Face aux pressions de l'urbanisation, l'environnement reste fragile et la sollicitation de la ressource en eau problématique. Il convient plus que jamais de préserver ce patrimoine naturel exceptionnel.

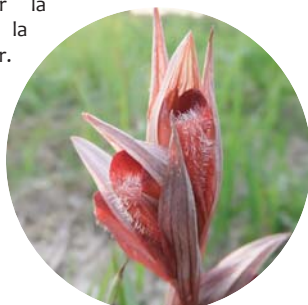


UNE NOUVELLE APPROCHE DE L'ENVIRONNEMENT

La loi d'engagement national pour l'environnement (ENE) a donné de nouvelles prérogatives aux documents d'urbanisme. Le profil environnemental de la Gironde intègre de nouvelles thématiques : la consommation d'espace, l'énergie, les émissions de gaz à effet de serre... Par ailleurs, la connaissance de l'environnement est devenue plus fine, assurant ainsi un meilleur suivi des espèces. La gestion des milieux naturels est aujourd'hui plus efficace grâce à de nouveaux dispositifs (trame verte et bleue).

Une connaissance plus structurée de la biodiversité pour mieux la préserver et la gérer

Comme partout ailleurs en France et en Europe, la Gironde est confrontée à l'érosion de la biodiversité. Sous de fortes pressions anthropiques, les habitats se réduisent et se fragmentent tandis que certaines espèces animales et végétales sont menacées. Pouvoir recenser la biodiversité, c'est pouvoir mieux la reconnaître et lui donner une valeur. Le réseau départemental de la biodiversité, l'élaboration des atlas de la biodiversité au niveau communal et l'identification de la Trame Verte et Bleue vont permettre d'améliorer les connaissances et le fonctionnement des écosystèmes. Ces nouveaux outils apparaissent comme de réelles opportunités pour mieux gérer et organiser le territoire.



Une approche globale de l'eau

L'eau se mélange au territoire sous différentes formes, celles de l'Océan Atlantique, de l'Estuaire de la Gironde, des fleuves de la Garonne et de la Dordogne, du Bassin d'Arcachon ou encore des lacs et des vastes étendues de zones humides. Les nappes profondes de la Gironde ont par ailleurs une qualité exceptionnelle. Cependant, la surexploitation de certaines d'entre elles peut devenir problématique, tout comme une mauvaise appréhension des relations entre nappes souterraines et superficielles, eaux douces et eaux marines. Aujourd'hui, dans un contexte de croissance démographique, des solutions de substitution sont recherchées afin de garantir un équilibre global de cette ressource.



Les impacts de l'urbanisation mieux traités et mieux encadrés

L'urbanisation est potentiellement une source de nuisances (bruit, production de déchets...). Aujourd'hui, de nouveaux outils de contrôle, de gestion et de protection sont mis en œuvre. Les points noirs du bruit sont de mieux en mieux identifiés et traités : plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE), observatoire départemental du bruit et programme d'actions. En matière de gestion des déchets, il existe de nouvelles filières de valorisation et des équipements plus performants dans le domaine du tri et du recyclage. Sur la qualité de l'air, le plan de protection de l'atmosphère (PPA) de l'agglomération bordelaise va permettre un suivi plus rigoureux. Ces nouveaux moyens ont été accompagnés de l'implication de chacun et d'une prise de conscience de l'importance de ces sujets.



Les différents outils de lutte contre le réchauffement climatique : énergies renouvelables et diminution des gaz à effet de serre

La production en énergies renouvelables est essentiellement axée en Gironde sur le solaire, la biomasse et la géothermie. Cela ne suffira pas à lutter contre le réchauffement climatique. La lutte contre les pollutions atmosphériques va désormais pouvoir s'appuyer sur de nouvelles réglementations et des outils introduits par le Grenelle : plans climat énergie territoriaux, observatoire régional énergie changement climatique air en Aquitaine (ORECCA), schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE), plan de protection de l'atmosphère... Au-delà de ces dispositifs, des politiques publiques sont mises en œuvre pour réduire l'utilisation individuelle de la voiture, améliorer les performances de l'habitat et renforcer la concertation des habitants, à travers, par exemple, les agendas 21.

Les risques majeurs : une prise de conscience renforcée par la concertation et l'information

Les dernières catastrophes naturelles (submersions marines, tempêtes, inondations...) ont suscité une prise de conscience de la vulnérabilité du territoire. Ainsi, une réflexion collective a été menée à travers le référentiel inondation en Gironde (RIG) qui a permis la mise en révision des Plans de Prévention des Risques Inondation de l'agglomération bordelaise. L'ensemble des dispositifs a montré l'importance de l'amélioration des connaissances dans les différents types de risques. De nouvelles cartographies des aléas retrait-gonflement des argiles et des cavités souterraines permettent d'assurer un suivi plus fin. L'organisation déjà performante de la DFCI contribue à mieux anticiper les départs de feux. Enfin, la révision des études de dangers des installations classées à haut risque (SEVESO) aboutit pour les plus dangereux, à l'élaboration des plans de prévention des risques technologiques (PPRT).

L'économie des espaces garante de la diversité des paysages

L'identité de la Gironde repose sur une grande diversité paysagère. Les paysages peuvent être de grande échelle et liés à l'idée de nature et d'évasion ; plus intimistes structurés par l'eau, occupés par la vigne et la forêt ; ou, enfin, historiquement façonnés par des politiques urbaines. Sa qualité de vie reconnue participe à la forte attractivité du territoire. Cela a pour corollaire une consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers répartie entre enrichissement et artificialisation. Le bâti représente 20% de cette artificialisation, les sols enherbés non bâtis 41% et le reste, pour l'essentiel, les infrastructures et les équipements. Face à ces évolutions du territoire, il est important d'organiser les extensions urbaines par le biais des documents d'urbanisme.

La prise en compte de l'environnement ne représente pas un frein au développement socio-économique d'un territoire. Au contraire, sa reconnaissance et sa bonne gestion permettent un dynamisme lié à la bonne santé de ses ressources naturelles.

La Haute-Gironde

Des zones humides d'importance majeure abritant une biodiversité remarquable.



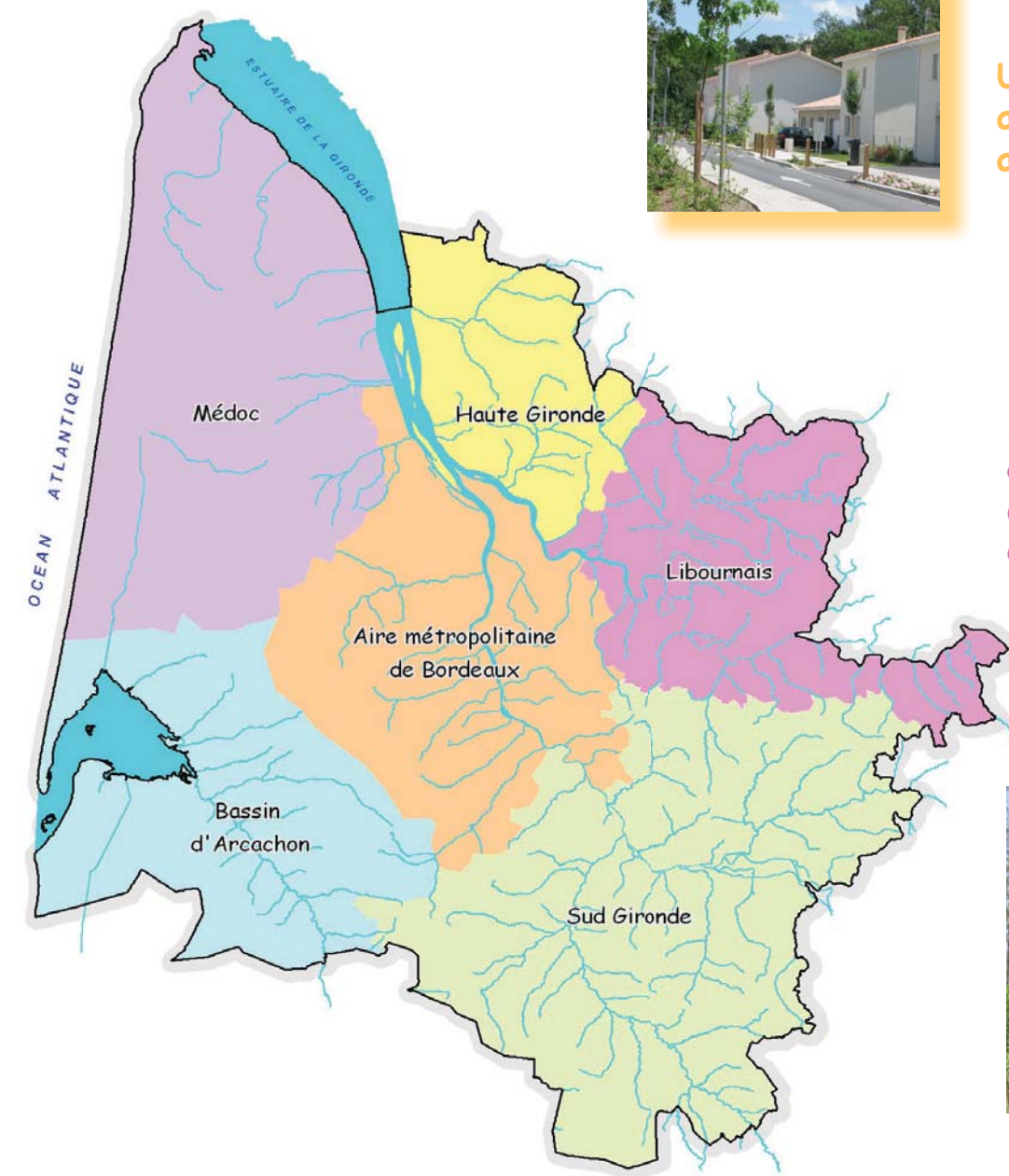
Le Médoc

Un territoire emblématique dont les caractéristiques climatiques sont favorables aux énergies renouvelables.



Le Bassin d'Arcachon

Un riche patrimoine naturel et architectural et une meilleure connaissance du risque de submersion marine.



L'aire métropolitaine bordelaise

Une capacité d'accueil (eau, assainissement...) à adapter à une forte croissance démographique actuelle et future.

Le Libourmais

Des paysages viticoles caractéristiques et une agriculture biologique en développement.



Le Sud-Gironde

Un territoire forestier et agricole associé à une diversité remarquable de paysages.



DES ENJEUX STRUCTURÉS ET LISIBLES

Afin d'offrir une meilleure cohérence au document et d'en faciliter sa lecture, les enjeux sont formalisés, pour chacune des thématiques, à partir d'une grille commune reposant sur les 7 axes suivants : l'amélioration des connaissances, la surveillance, la prévention, la prise en compte dans l'aménagement et l'urbanisme, la réduction de la vulnérabilité, la préparation à la crise, et le retour d'expériences. Ils mêlent des préoccupations liées à l'environnement et à l'humain et soulignent la nécessité de savoir évaluer, encadrer et gérer au-delà des interdits réglementaires.

Évaluer le patrimoine naturel

A travers :
- des bilans, des diagnostics : ceux de la qualité de l'air, de l'état des masses d'eau, de la consommation énergétique de la Gironde...
- des atlas : ceux des zones inondables, de la biodiversité, des paysages...
- des observatoires régionaux et départementaux sur la biodiversité, les déchets, le climat, l'air et l'énergie...

Donner un cadre de référence opérationnel aux documents de planification urbaine

- par la trame verte et bleue,
- par les plans de prévention des risques, naturels et technologiques,
- par le schéma régional du climat de l'air et de l'énergie et le schéma régional éolien...

Favoriser l'approche environnementale des projets de territoire

En prenant en compte :
- les document d'objectifs des sites Natura 2000,
- les plans d'actions des SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux),
- le programme de mesures du SDAGE Adour-Garonne,
- les plans climat énergie territoriaux...